

Une fête faites d'espoirs et de lendemains qui chantent !

Elle est de retour !

Les 5 et 6 juillet, le Parc de la Nature à Tarnos va accueillir l'édition 2025 de la Fête des Pins.

Une fête placée sous le signe de la paix.

Une fête populaire, festive et politique.

Une fête ouverte à toutes et tous.

Une fête d'espoirs pour de nouveaux jours heureux.

Sous les ombrages vont se côtoyer pendant ces deux jours le monde culturel, associatif et politique.

Une fête ouverte aux citoyennes et citoyens qui refusent les régressions sociales et qui se battent partout pour des espoirs de paix, de justice, de liberté.

Pour un bien vivre ensemble nouveau

Durant ces deux jours, dans le Parc de la Nature, vont résonner ces appels à un monde meilleur ; vont résonner les sons et les éclats de rire rassemblant différentes générations.

Oui, la fête sera sans aucun, encore plus cette année, un moment fort de politique.

Les communistes landais, fiers de leur histoire, seront heureux d'accueillir celles et ceux qui viendront échanger et rechercher de nouveaux espoirs.

L'ambition et la volonté est de pouvoir pendant ce week-end, passer aussi un moment festif.

Tous les ingrédients sont réunis pour la réussite de cet évènement politique.

Ce sera aussi un point d'appui pour renouer avec les France des bâtisseurs.

Vouloir un Parti Communiste Français organisé, fort, passe aussi par ces moments de

RÉPUBLICAINES LES LANDES

HEBDOMADAIRE DE LA FÉDÉRATION LANDAISE DU P.C.F.

S.A.R.L. « LES LANDES RÉPUBLICAINES »

7 rue Frédéric Bastiat – BP34

40001 MT DE MARSAN Cedex Tél. 05.58.46.41.41

Directeur de la publication : Alain BACHÉ

e-mail : landes.rep@wanadoo.fr Site : <http://pcf40.free.fr>

Abonnement annuel 25€

Imprimé : L.R. MONT-DE-MARSAN

C.P.N° 0728P11523 – N° 2513 – Jeudi 26 juin 2025

retrouvailles où l'on vient chercher des éléments pour mener des combats politiques sur chacun de nos territoires.

Pour de nouveaux jours heureux, soyez les bienvenus à la Fête des Pins ! ■

Alain BACHÉ
Secrétaire départemental du PCF

5 ET 6 JUILLET TARNOS PARC DE LA NATURE

FÊTE DES PINS 2025

Entrée gratuite

ANIMATIONS SPECTACLES

**VIDE
GRENIER**

DÉBATS

**BUVETTE ET
RESTAURATION**



Compte-rendu de la séance plénière des 16 et 17 juin 2025

Le lundi 16 juin, les élus du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine se sont réunis en séance plénière pour débattre et décider de l'avenir de notre région. Au programme : 35 délibérations, dont plusieurs dossiers structurants pour le territoire.

Parmi les enjeux majeurs :

- ⇒ un budget supplémentaire pour renforcer l'action publique,
- ⇒ le développement de nouvelles lignes de car express et de services de transport adaptés aux besoins des habitants,
- ⇒ un engagement renouvelé en faveur de la formation pour tous,
- ⇒ et des décisions clés pour accélérer la transition écologique.

Des choix concrets, au service d'un territoire plus juste, plus solidaire et plus durable.

Focus dossiers phares

* La Nouvelle-Aquitaine, pionnière du soutien aux stagiaires

Le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine a voté à l'unanimité de nouvelles mesures pour consolider l'accès et le maintien en formation professionnelle.

Objectif : sécuriser le parcours des stagiaires en simplifiant le calcul des rémunérations, en garantissant des versements rapides et en clarifiant les responsabilités de chacun. Mesure importante pour une région qui est la seule en France à gérer intégralement la rémunération des stagiaires, et qui, en 2024, soutenait 24.000 stagiaires pour un montant total de 85 millions d'euros (une aide jugée déterminante par 80% d'entre eux).

La Région réaffirme son engagement pour une formation accessible à tous. Parmi les nouveautés, une prime spécifique pour les parents isolés, ou encore une meilleure protection sociale en cas d'absence. La Région affine ainsi son accompagnement pour répondre à des situations de vie concrètes.

Le groupe CEC a voté pour.

* Vers un financement durable des mobilités

À l'occasion de la conférence nationale « Ambition France Transports » initiée par l'État, la Région Nouvelle-Aquitaine a adopté une contribution stratégique pour répondre aux enjeux majeurs de financement des mobilités. Face à un sous-investissement chronique, la Région propose des solutions durables pour créer des lignes nouvelles vertueuses sur tout le territoire. Elle appelle notamment à ce que l'État assume pleinement son rôle de propriétaire du réseau routier national et du réseau ferroviaire, y compris les lignes de desserte fine du territoire.

Pour répondre à ces défis, plusieurs pistes de financement sont avancées :

- ⇒ mobilisation du système ETS2 européen (quotas d'émissions de carbone) dès 2027,
- ⇒ mise en place d'une écotaxe poids-lourds sur le transit transfrontalier,
- ⇒ taxation des plus-values immobilières générées par l'impact des SERM,
- ⇒ exploitation des fins de concessions autoroutières,
- ⇒ et soutien renforcé à l'offre d'autocars.

Le groupe CEC a voté pour.

Sur ce sujet, les élus du groupe CEC ont proposé :

Porté par **Alain Baché**, ces amendements visaient à enrichir la proposition de contribution collective de la Région en couvrant une plus large assiette et en diversifiant les sources de financement. Parmi ces



propositions de financement, on compte :

- ⇒ Pour la création de lignes nouvelles, et particulièrement les LGV, solliciter un subventionnement européen à hauteur de 70%, à l'image de ce qui se fait en Espagne.
- ⇒ Création d'une taxe kérosène et hausse de la TVA sur les billets de vols aériens intérieurs.
- ⇒ Mise en place d'une taxe bureau dans les périmètres desservis par les lignes ferroviaires en prenant en compte une équité territoriale.
- ⇒ Création d'une taxe sur les bateaux de croisière.

Outre le financement, le groupe porte également la gratuité des transports pour les lycéens, étudiants et apprentis afin de continuer à lutter contre les inégalités sociales et spatiales qui structurent le milieu scolaire.

Amendements refusés.

* Un cap réaffirmé pour la sanctuarisation de la biodiversité en Nouvelle-Aquitaine

La Région Nouvelle-Aquitaine poursuit son engagement fort en faveur de la protection de la nature avec le classement de deux nouvelles Réserves Naturelles Régionales (RNR). Il s'agit du marais de Galuchet et des boucles de la Sèvre Niortaise (Deux-Sèvres), ainsi que des gorges de la Maronne et des Tours de Merle (Corrèze).

Ces sites protégés abritent des habitats sensibles, des espèces rares et un patrimoine naturel et historique remarquable. Avec ces deux nouveaux classements, la Nouvelle-Aquitaine compte désormais 13 Réserves Naturelles Régionales, témoignant de son rôle de premier plan dans la préservation durable des espaces naturels grâce à une gestion locale, planifiée et concertée.

Le groupe CEC a voté pour.

Les élus communistes se sont abstenus : le plan de relance industriel 2023-2027, entre engagement et vigilance

Le Conseil Régional s'est engagé dans la 2ème phase du Plan relance industriel (2023-2027), couvrant 16 territoires dont Lacq-Pau-Tarbes. Au nom du groupe, **Isabelle Taris** a salué cet appui à la réindustrialisation autour d'objectifs partagés : transition écologique, innovation, attractivité, compétences et foncier adapté.



Mais des réserves subsistent. D'une part, la désignation de François Bayrou comme référent interroge sur son impartialité au vu des ses fonctions. D'autre part, des projets comme E-CHO inquiètent : forte consommation d'eau, proximité des habitations et recours à des « biocarburants » au bilan environnemental contesté. Le rapport de l'IGN alerte : nos forêts pourraient devenir émettrices nettes d'ici 2030. Le stress hydrique impose prudence et cohérence. Le CESER, lui, appelle à mesurer l'impact réel des projets et à renforcer la transparence et l'inclusion, notamment des salariés. Les élus communistes partagent les objectifs affichés, mais appellent à une vigilance accrue. Par cohérence et responsabilité, le groupe CEC s'est abstenu. Ils restent attentifs et engagés dans les prochaines étapes pour une réindustrialisation respectueuse de l'environnement, socialement juste et démocratiquement encadrée.

Les élus du groupe CEC à l'initiative de motions adoptées par le Conseil Régional

* Pour la reconnaissance de l'État de Palestine et la défense du droit international

Isabelle Larrouy a porté cette motion forte lors de la séance en demandant :



- ⇒ la reconnaissance officielle de l'État de Palestine par la France, comme l'ont déjà fait 147 pays dans le monde,
- ⇒ le respect du droit international humanitaire et des droits de l'Homme,
- ⇒ l'arrêt immédiat des violences et de toute exportation d'armes à destination d'Israël tant que les violations persistent,
- ⇒ une aide humanitaire renforcée pour les populations civiles,
- ⇒ un appel à l'Union européenne pour conditionner ses accords au respect des principes fondamentaux du droit.

« Il n'y aura pas de paix sans justice, ni de sécurité sans reconnaissance mutuelle ».

En tant que terre d'engagement pour la paix, la justice et la solidarité internationale, la Nouvelle-Aquitaine prend position pour une solution politique durable, dans le respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. La motion sera transmise au Président de la République, à la ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, aux parlementaires de la région et aux ambassades concernées.

Le PRG, le bloc central, la droite et l'extrême-droite ont préféré soit ne pas prendre part au vote ou voter contre cette motion, prétextant qu'elle ne relevait pas des compétences régionales. Une réponse toute trouvée... pour ne pas avoir à se prononcer.

Mais face à l'injustice, le silence est une position. Et l'inaction, un choix.

* Pour le maintien de la rémunération à 100% des agents publics en arrêt maladie ordinaire

Au nom du groupe CEC, **Edwige Gagneur**, a porté cette motion. Elle a rappelé que depuis le 1er mars 2025, une disposition de la loi des finances impose une réduction de la rémunération des agents publics (titulaires et contractuels) en arrêt maladie ordinaire. Leur traitement est désormais limité à 90% pendant les trois premiers mois, contre 100% auparavant. Cette mesure s'ajoute à la journée de carence déjà en vigueur, constituant une double peine inacceptable.



Cette réforme touche de plein fouet les agents les plus modestes, en particulier les agents de catégorie C, majoritaires dans les collectivités. Elle intervient dans un contexte d'inflation et d'absence de revalorisation du point d'indice, aggravant leur précarité. Sous prétexte d'égalité avec le secteur privé, cette mesure crée en réalité une inégalité profonde. Dans le privé, 70% des employeurs compensent les pertes de salaire liées à un arrêt maladie, ce qui est interdit aux employeurs privés.

Le Conseil commun de la fonction publique territoriale a rejeté cette réforme. Elle risque d'être contre-productive : des agents malades pourraient repousser leur arrêt, au péril de leur santé.

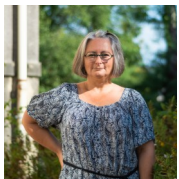
Elle pénalise particulièrement les agents vieillissants, nombreux dans notre région, notamment dans les établissements scolaires. Les collectivités locales ne sont en rien responsables de la dette de l'État et ce n'est pas à leurs agents d'en payer le prix.

Le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine demande solennellement :

- ⇒ le retrait de la journée de carence dans la fonction publique,
- ⇒ le rétablissement du maintien à 100% de la rémunération en cas d'arrêt maladie ordinaire.

Question orale : agriculteurs empoisonnés, consommateurs ignorés, la loi Duplomb démasquée

Au nom du groupe, **Isabelle Tariol** a porté une question orale sur la loi dite « Duplomb ». Elle a rappelé que ce texte, sous prétexte de simplification, affaiblit les normes environnementales, facilite la concentration foncière et renforce une agriculture industrielle, en rupture avec les engagements de la Région et la feuille de route NéoTerra. Cette proposition de loi met en danger la santé publique, en exposant davantage les agriculteurs et les populations aux pesticides, tout en menaçant nos ressources naturelles.



Les élus communistes ont demandé au Président de la région, Alain Rousset, quelles actions concrètes la

Région comptait mener afin de s'opposer à cette loi qui met en péril notre modèle agricole, pour soutenir les paysans engagés dans la transition agroécologique et pour protéger la santé publique et les équilibres naturels de notre territoire. Enfin, ils l'ont appelé à interpeller le Gouvernement pour défendre nos politiques régionales, la santé des agriculteurs comme des citoyens et faire entendre la voix de la Nouvelle-Aquitaine face à ce texte dangereux.■

Rassemblement National : le maquillage ne tient plus !

Le Rassemblement National a profité de cette séance plénière pour, une fois de plus, mettre en avant sa vision régressive et excluante. Quand il s'agit de proposer des solutions pour améliorer le réseau de transport dans le cadre de la conférence « Ambitions France Transports », leur seule idée est de taxer les poids-lourds venant de l'étranger. Pour eux, il est et sera donc, la source de tous les maux des Français.

Mais lorsqu'il s'agit de soutenir les plus précaires, c'est le silence. Face à un partenariat avec les Restos du Cœur, le Rassemblement National est le seul groupe à s'abstenir. Pourquoi ? Parce que l'association vient aussi en aide à des personnes étrangères. Voilà leur sens de la solidarité.

Et lorsqu'il s'agit de défendre le maintien à 100% de la rémunération des agents publics en arrêt maladie ordinaire, le Rassemblement National, pourtant si prompt à clamer son attachement à la fonction publique, s'est aussi abstenu. Une régression sociale majeure qu'il a contribué à valider. Pour un parti qui se déclare être la voix du peuple, c'est encore une belle démonstration de démagogie...

Sur la culture, même logique d'exclusion et d'appauvrissement. Lors d'un vote sur la création et le renouvellement de conventions pluriannuelles avec plusieurs structures culturelles de Nouvelle-Aquitaine, le Rassemblement National vote contre pour une raison simple. Pour le parti d'extrême-droite, l'art ne doit pas être militant. Ils défendent une conception figée de « l'art pour l'art ». En outre, en militant pour qu'un objet culturel et sociétal ne soit plus militant, ils révèlent une fois de plus la rhétorique absurde et liberticide qui imprègne même le domaine de la culture.

Cette volonté d'aller vers un « art pur » adopte étrangement la même terminologie que les nazis utilisaient pour stigmatiser « l'art dégénéré ». Vouloir un art qui ne transmet pas de message, c'est vouloir un art amputé de sa liberté. L'extrême-droite est donc contre la créativité.

Ou peut-être est-ce simplement que l'art, dans toute sa diversité, ne rentre pas dans les cases idéologiques du Rassemblement National ?■

SOUSCRIPTION

Nom.....Prénom.....

ADRESSE.....

CP..... VILLE.....

Je fais un don de € au PCF

Libeller le chèque à l'ordre de :

« ADF-PCF40 »

BP34, 40001 MONT-DE-MARSAN Cedex

Conformément à la loi, un reçu ouvrant droit à une réduction d'impôt vous sera adressé (uniquement pour les dons en chèques).

CHEMINS D'ESPÉANCE

Sé tiram tòts que cadera, goayre de tèms pòt pà dura, ségu que tòumbo tòumbo tòumbo, qué s'es puyram dèsliura (si nous tirons tous elle tombera, elle ne peut plus durer longtemps, c'est sûr elle tombe tombe tombe, nous pourrions nous délivrer). Extrait de "L'Estaca" (Le pieu) composée en 1968 par Lluís Llach (né en 1948 à Gérone, connu pour sa carrière de chanteur et son engagement pour la culture catalane) contre le franquisme. Ne trouvez-vous pas qu'elle va aussi bien à notre époque? Mais pour tirer tous dans le même sens, quelle affaire! Il faut convaincre. Très souvent dans certaines réunions, l'on affirme la bouche en cœur: "ici nous sommes tous convaincus", sans autres précisions comme si tout était dit alors que rien n'est dit sur les interrogations, les différences et les doutes de chacun. Quelle erreur! Je me suis souvent senti con, vaincu par l'étendue de mon ignorance, l'impuissance de mes analyses et donc de l'action dans une situation inédite. Il faut bien arriver à agir ensemble, tous ensemble, avec des interlocuteurs "autres, infiniment autres" selon Emmanuel Lévinas (1906-1995) et partager avec Jacques Derrida (1930-2004) que "l'humain ne s'offre qu'à une relation qui n'est pas un pouvoir". Penser par soi-même et en même temps avec les autres, est aussi difficile que nécessaire pour dépasser la "pensée unique" qu'organisent les dominants quand leur pouvoir et privilèges s'opposent au bien commun – sans oublier que le pouvoir corrompt et que l'enfer peut être pavé de bonnes intentions – Union: Réunion de deux ou plusieurs choses en une seule. Mariage. Concorde, liaison étroite, accord... et que dire de la dialectique matérialiste qui consiste à analyser la réalité dans son mouvement, l'unité dans ses contradictions, le changement qualitatif ou révolution intervenant quand le dominé devient dominant et que l'état initial change de nature. Sans se perdre à l'excès dans les arcanes philosophiques, on peut dire: "per ha ùn qué caù està dus" (pour faire un il faut être deux) tout comme pour faire l'union, la belle union qui fait la force, de celle "qui soulève les montagnes" qui régit la marche de l'humanité vers les progrès nécessaires, il faut la bâtir avec les autres en affrontant toutes les contradictions dans la clarté, avec courage afin que des diversités de chacun surgissent les lignes de forces qui rassemblent, qui permettent le partage de l'action autour des objectifs communs. Pour bien s'unir, il faut apprendre à bien se connaître afin de négocier sans se renier, de manière constructive, positive, respectueuse. C'est alors que le monde change, que le débat s'engage sans tabous, que les peuples brisant leurs chaînes économiques et idéologiques commencent à réaliser les rêves d'humanité les plus inespérés. Vox populi, vox déi! (Mots latins signifiant "la voix du peuple est la voix de Dieu"). Je lui préfère celle du peuple souverain et révolutionnaire de la Commune en 1871 par exemple ou celle de la Résistance de 1940 jusqu'à la Libération le 8 Mai 1945. «Le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage» (extrait de l'ultime discours de Jean Jaurès le 25 juillet 1914 avant d'être assassiné le 31 juillet au café du Croissant à Paris, il avait 55 ans). Le 3 août 1914, l'Allemagne déclare la guerre et la grande boucherie de la Première Guerre mondiale durera jusqu'au 11 novembre 1918. En 2025, comme la planète soumise au climat surchauffé par l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre (GES) pour le profit, le monde s'embrase en Ukraine, Palestine, Iran, etc, sous l'impulsion des Trump, Poutine, Netanyahu et des pays capitalistes dont la France qui affecte 413,3 milliards d'€ aux armées de 2024 à 2030, et pour tout cela, il faut mettre le peuple au pas. Deisham pas los ahas deu mond au mond deus ahas (Ne laissons pas les affaires du monde au monde des affaires). ■

Roger La Mougne